DLP 24-8-81841 57

10

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex
Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection
des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

BULLETIN SPECIAL LIMOUSIN-FRUIT 1981 - N° 16

N° 209

Le 20.08.1981

ARBORICULTURE FRUITIÈRE en Limousin

Carpocapse : pommier, poirier, noyer

Une reprise d'activité de ce papillon est notée, les éclosions du vol de 2ème génération sont amorcées (Haute-Vienne et Corrèze). Les captures au piège sexuel restent d'un niveau assez faible dans l'ensemble, néanmoins la protection est conseillée.

Effectuer un traitement dans les premiers jours de la semaine du 24 au 30 Août.

En cette saison de pleine activité biologique, il est important de choisir des insecticides (diflubenzuron, phosalone...) respectant le plus possible les insectes utiles et autres auxiliaires. Leur destruction engendre souvent la pullulation de certains ravageurs (acariens, mineuses, psylles, phylloxera...).

Maladies de conservation

Les principales maladies des fruits en cours de conservation ont pour origine une contamination au verger. Les champignons s'installent notamment au niveau des lenticelles, yeux, pédoncules, blessures et se développent au cours de la maturation, engendrant des pourritures.

Il est donc important d'assurer la protection avant la cueillette en effectuant 2 à 3 traitements à 15 ou 20 jours d'intervalle selon l'importance et la fréquence des pluies. Le premier doit être réalisé 30 à 40 jours avant la récolte et le dernier 3 à 8 jours avant celle-ci.

Contre les gloéosporioses (maladies très fréquentes) il convient d'utiliser l'un des fongicides suivants :

- bénomyl (BENLATE)	50 g de matière active/hl
- carbendazime (nombreuses spécialités)	30 g de matière active/hl
- thiophanate-méthyl (PELT)	70 g de matière active/hl
- thiabendazole (nombreuses spécialités)	90 g de matière active/hl

DIRECTEUR-GERANT : J. THIAULT.

Contre les mildious (Phytophthora), qui se développent notamment sur les fruits souillés de terre par les éclaboussures lors des pluies et arrosages, l'un des produits suivants peut être utilisé :

- captafol	(nombreuses spécialités)	100 g de matière active/hl
- captane	(nombreuses spécialités)	150 g de matière active/hl
- folpel	(nombreuses spécialités)	100 g de matière active/hl
- tolylfluanide	(METHYL-EUPARENE)	75 g de matière active/hl

Les traitements contre les mildious devront essentiellement viser les parties basses des arbres qui sont les plus exposées.

Afin d'éviter les contaminations en cours de récolte il convient :

- de ne pas laisser séjourner les fruits cueillis au verger.
- d'éviter leur contact avec la terre (ne pas déposer les caisses de cueillette dans la boue).
- d'éviter les blessures.

Le trempage des fruits après cueillette pour les protéger contre ces maladies, à l'exception des mildious, est possible avec l'un des produits suivants :

- bénomyl 50 g de matière active/hl
- thiabendazole 280 g de matière active/hl.

Respecter les doses d'emploi des différents produits, afin que les résidus dans les fruits ne dépassent pas les niveaux admis par la législation.

P/Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire

L'ADJOINT,

J.C. LUC.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.